

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

## La balade du Paladin

**L**E 7 JUIN, la mairie a organisé, à 19 h (l'heure a son importance, on le verra) un « débat public » concernant le projet du Paladin.

### Qu'est-ce que le Paladin ?

C'est un transport local qui desservait jusqu'à présent quelques lignes à Antony et à Sceaux. La compétence « Transports » ayant été prise par notre Communauté d'agglomération, celle-ci a repris également la responsabilité du Paladin et a étudié son extension à l'ensemble de la communauté, Bourg-la-Reine compris.

Jusque là rien que de très louable. Là où nous avons commencé à nous interroger, c'est lorsqu'a été dévoilée la méthode utilisée, et les conclusions auxquelles elle a conduit. Qu'on en juge.

Une enquête confiée à la SOFRES a permis d'interroger 1 246 personnes en centre-ville, dans les résidences de personnes âgées et à ATAC (Antony). D'emblée, certains quartiers ont été jugés intéressants, d'autres non.

### Pourquoi ?

La conclusion fut que les déplacements étaient pour 60 % dus à des motifs scolaires et professionnels, à 40 % d'autres motifs plus personnels, mais que les personnes qui se déplaçaient pour des motifs professionnels appréciaient une marche à pied « détendante » et ne souhaitaient pas de transport en commun...

D'ailleurs, ces personnes là ne risquaient pas de contredire cette conclusion, étant donné l'horaire choisi pour le débat, qui excluait les travailleurs et les familles en charge d'enfants jeunes !

Le projet présenté comporte deux lignes concernant Bourg-la-Reine : une ligne dite « structurante » qui permettra de relier Bourg-la-Reine et Antony en passant par la rue de la Fontaine-Grelot, et une ligne « secondaire » interne à Bourg-la-Reine qui effectuera un circuit assez sinueux

car desservant toutes les résidences pour personnes âgées et maisons de retraite, le cimetière, la clinique, et revenant par le boulevard Joffre sur toute sa longueur.

Nos principales questions ont porté sur :

► La non-desserte du quartier des Bas-Coquarts : la réponse étant que « la ligne ne peut desservir un quartier déjà desservi par une ligne RATP », l'argument vaut pour le 388 mais visiblement pas pour le 172 ni pour le 192. Nous demandons donc que cette ligne soit revue pour prendre en compte les jeunes du quartier qui fréquentent le lycée Lakanal et ne peuvent y aller qu'à pied, et également les enfants qui se rendent au gymnase des Bas-Coquarts ou au centre de loisirs Pierre-Loti.

► La possibilité de faire circuler un minibus dans certaines rues très étroites et qui sont à double sens : la réponse est qu'il s'agira de véhicules spéciaux, très étroits. Ce qui posera quand même problème dans des rues où l'on ne se croise qu'en montant sur les trottoirs...

► Les horaires : le premier départ sera à 9 h et le dernier à 18 h 15. De fait, les travailleurs et les enfants pourront continuer à se détendre en marchant par tous les temps !

► Enfin, le coût : il sera pour l'ensemble des lignes de 5 millions d'euros dont 3 millions de « recette clientèle » (en réalité, le reversement fait par le Syndicat des Transports d'Île-de-France) et 2 millions à charge de la Communauté d'agglomération. A titre de comparaison, Bourg-la-Reine touchait jusqu'à présent de la Communauté d'agglomération 2,3 millions d'euros de compensation pour taxe professionnelle. Cette somme baissera nécessairement, ce qui posera des problèmes d'équilibre du budget municipal (et donc on peut s'attendre à une nouvelle hausse des taux de taxe foncière et de taxe d'habitation).

► Par ailleurs le dossier a été étudié et présenté par un représentant de la société Transdev, pourtant exploitante du réseau ! On peut s'interroger sur la validité du marché actuel pour exploiter le nouveau réseau du Paladin, étant donné le doublement du réseau et l'augmentation en conséquence de son coût d'exploitation. Un nouvel appel d'offres n'a semble-t-il pas été envisagé par la Communauté d'agglomération, ce qui semble étrange. (Le rapport financier du groupe Transdev signale un résultat net de 13,4 %, en augmentation de 3,3 % par rapport à 2003... et ce groupe vient d'être sanctionné pour entente par le Conseil de la Concurrence qui lui a infligé 3 millions d'amende.)

Catherine Riegel.

### LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

## Presse

**E**N TANT que membre du Conseil Economique et Social, j'ai été amené, ces derniers mois, à participer à l'élaboration d'un rapport sur la crise que traverse la presse dans notre pays.

Les difficultés pointées dans ce rapport, évoquent notamment la situation de plus en plus difficile des derniers maillons de la chaîne que sont les points de ventes au public (libraires, kiosquiers), leur raréfaction, leur mauvaise localisation.

À Bourg-la-Reine, il y a moins de quinze ans encore, six points de vente étaient proposés aux lecteurs de notre ville, dont trois dans les quartiers. Avec la menace de fermeture de la Maison de la Presse (tout un symbole), seul subsisterait le kiosque de la gare, fermé le dimanche, dont les horaires et l'étendue des choix éditoriaux proposés sont loin du niveau de qualité antérieur.

Devons-nous nous résigner à cet état de fait ?

Dominique Forette.

Email : dominique.forette@wanadoo.fr

### Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi, dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1, boulevard Carnot.  
Tél : 01 41 13 66 41 courriel : citoyenblr@free.fr site : http://citoyenblr.free.fr